

Coup d'œil sur la présence syndicale au Canada et dans les provinces de 2018 à 2022

Par la Direction des études et de l'information sur le travail

Selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA)¹ de Statistique Canada, le taux de présence syndicale en 2022, comparativement à celui de 2021, est en légère hausse dans toutes les provinces canadiennes (voir le tableau 1), à l'exception du Québec, de la Saskatchewan, de l'Ontario et de l'Alberta.

Les hausses les plus marquées s'observent dans les provinces du Nouveau-Brunswick (de 29,7 % en 2021 à 31,2 % en 2022), de l'Île-du-Prince-Édouard (de 34,3 % en 2021 à 35,2 % en 2022) et du Manitoba (de 34,2 % en 2021 à 35,1 % en 2022). Dans ces trois provinces, les taux sont tous en hausse dans le secteur public (voir le tableau 2).

Au Québec, le taux de présence syndicale a baissé de neuf dixièmes de point de pourcentage, passant de 40,0 % en 2021 à 39,1 % en 2022. Le taux de présence syndicale en 2021 est le plus élevé enregistré au cours des cinq dernières années. La baisse observée en 2022 s'explique principalement par la baisse des taux du secteur public (de 85,7 % en 2021 à 84,8 % en 2022) (voir le tableau 2) ainsi que moindrement par une faible baisse observée dans le secteur privé (de 23,0 % en 2021 à 22,4 % en 2022) (voir le tableau 3).

Enfin, les taux de présence syndicale sont aussi à la baisse dans le secteur privé dans deux autres provinces canadiennes en 2022 par rapport à 2021 (voir le tableau 3) ainsi que dans l'ensemble du Canada, mais sont stables en Saskatchewan et en Ontario.

1. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Tableau 14-10-0070-01, données excluant le secteur agricole. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective (qu'elles soient membres en règle ou non du syndicat) par rapport à l'ensemble des salariés. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait les 5 à 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

Tableau 1 – Taux de présence syndicale au Canada et selon la province, de 2018 à 2022

Province	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Québec	38,2	39,0	39,9	40,0	39,1	-0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	37,2	37,9	38,8	39,7	39,8	+0,1
Manitoba	35,0	35,3	36,2	34,2	35,1	+0,9
Saskatchewan	34,0	32,4	35,1	35,0	34,8	-0,2
Île-du-Prince-Édouard	32,2	32,5	34,7	34,3	35,2	+0,9
Nouvelle-Écosse	29,8	30,6	31,0	29,8	30,5	+0,7
Colombie-Britannique	28,7	28,8	30,6	29,6	29,9	+0,3
Nouveau-Brunswick	29,4	28,3	28,9	29,7	31,2	+1,5
Ontario	26,1	26,0	27,1	26,7	26,5	-0,2
Alberta	24,4	24,6	25,7	25,7	24,1	-1,6
Ensemble du Canada	29,9	30,1	31,3	30,9	30,5	-0,4

Tableau 2 – Taux de présence syndicale dans le secteur public au Canada et selon la province, de 2018 à 2022

Province	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Québec	83,7	84,2	85,5	85,7	84,8	-0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	76,0	76,2	79,9	79,2	79,5	+0,3
Manitoba	79,8	80,4	80,3	77,6	80,5	+2,9
Saskatchewan	76,7	74,4	76,9	77,1	76,2	-0,9
Île-du-Prince-Édouard	85,6	84,0	86,4	82,6	83,3	+0,7
Nouvelle-Écosse	75,4	76,6	74,4	72,6	76,3	+3,7
Colombie-Britannique	78,8	77,9	78,4	79,3	79,4	+0,1
Nouveau-Brunswick	76,8	77,1	76,9	77,0	78,0	+1,0
Ontario	71,5	70,7	73,4	72,9	71,7	-1,2
Alberta	71,5	71,3	73,1	72,9	72,2	-0,7
Ensemble du Canada	76,4	76,1	77,7	77,5	77,0	-0,5

Tableau 3 – Taux de présence syndicale dans le secteur privé au Canada et selon la province, de 2018 à 2022

Province	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Québec	23,1	23,8	23,7	23,0	22,4	-0,6
Terre-Neuve-et-Labrador	20,1	20,0	18,2	18,9	20,1	+1,2
Manitoba	15,7	16,5	16,7	15,6	15,2	-0,4
Saskatchewan	14,8	14,0	14,9	14,7	14,7	+0,0
Île-du-Prince-Édouard	7,7	7,7	8,4	9,7	9,8	+0,1
Nouvelle-Écosse	11,8	12,4	12,6	11,7	11,8	+0,1
Colombie-Britannique	15,3	15,6	15,9	14,5	14,6	+0,1
Nouveau-Brunswick	11,3	9,8	9,5	8,9	10,7	+1,8
Ontario	13,4	13,6	13,5	13,0	13,0	+0,0
Alberta	10,6	11,0	11,1	11,2	10,5	-0,7
Ensemble du Canada	15,6	15,9	16,0	15,3	15,1	-0,2

Au Québec, en 2022, les taux de présence syndicale des femmes et des hommes étaient respectivement de 39,9 % et de 37,7 % (voir le tableau 4). Comme pour les années antérieures observées, l'année 2022 présente des écarts importants selon le secteur d'origine, les femmes étant davantage syndiquées que les hommes dans le secteur public et beaucoup moins qu'eux dans le secteur privé. On remarque cependant qu'en 2022, le taux de présence syndicale des hommes dans le secteur public est le seul taux en hausse, alors que les autres taux sont tous en baisse par rapport à 2021.

En outre, pour toutes les années à l'étude, les groupes d'âge des 25 à 54 ans et des 55 à 64 ans présentent les taux de présence syndicale les plus élevés, alors que celui des 15 à 24 ans présente les plus bas (voir le tableau 5). On dénote de plus que tous les groupes d'âge ont connu une baisse de leur taux de présence syndicale en 2022.

Tableau 4 – Taux de présence syndicale selon le secteur d'origine et le sexe au Québec de 2018 à 2022

Secteur d'origine	Sexe	2018	2019	2020	2021	2022
Privé	Femme	16,8	17,4	17,1	16,6	15,8
Privé	Homme	28,1	28,9	28,8	28,0	27,4
Public	Femme	84,8	86,3	86,5	87,2	85,6
Public	Homme	81,9	80,7	83,6	83,2	83,4
Privé et public	Femme	38,4	39,5	40,8	41,0	39,9
Privé et public	Homme	37,6	38,1	38,6	38,6	37,7

Tableau 5 – Taux de présence syndicale selon le groupe d'âge au Québec de 2018 à 2022

Groupe d'âge	2018	2019	2020	2021	2022
15 à 24 ans	23,3	25,8	26,6	26,5	25,8
25 à 54 ans	41,2	42,7	43,3	43,0	42,4
55 à 64 ans	41,4	39,4	39,6	42,4	40,4
65 ans et plus	28,0	25,9	31,2	28,4	26,3